

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 643^e RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE
DE SCIENCES DES RELIGIONS TENUE LE MERCREDI 27 JANVIER 2016, À 11H00, DANS LA
SALLE W-3235**

7. SÉTUE

Marie-Andrée Roy informe les membres de l'assemblée départementale de l'impact de la grève du SÉTUE.

- ATTENDU que 11 des 17 groupes-cours à la session hiver 2016 ont le droit de bénéficier d'un budget d'auxiliaire d'enseignement ;
- ATTENDU que ce budget d'auxiliaire d'enseignement totalise 490 heures de travail et devrait faire appel à au moins 11 étudiants-es ;
- ATTENDU que la poursuite de la grève a pour impact d'accroître la tâche des chargés-es de cours et des professeurs-es ;
- ATTENDU l'impact sur les modes d'évaluation utilisés en classe ;
- ATTENDU que les étudiant-es en situation de handicap ne peuvent pas pleinement bénéficier des accommodements nécessaires pour la poursuite de leurs études et donc que cela compromet leur droit d'accès à l'Université ;
- ATTENDU l'impact sur le fonctionnement des groupes de recherche et sur l'organisation de plusieurs colloques ;

IL EST PROPOSÉ par Roxanne Marcotte, APPUYÉ par Catherine Foisy que l'assemblée départementale signifie son vif souhait que les deux parties trouvent rapidement un terrain d'entente pour maintenir de bonnes conditions de travail pour l'ensemble des personnels enseignants et des conditions d'études de qualité pour l'ensemble des étudiant-es.

SR.16.643.6 Adoptée à l'unanimité

Copie conforme
3 février 2016

Marie-Andrée Roy
Directrice

U